



ASSEMBLEES GENERALES

Lors de la re-négociation des accords concernant les Instances Représentatives du Personnel et du Droit Syndical, de nombreux droits et acquis ont été diminués voire tout simplement supprimés.

S'il est un droit pour les salariés que la Direction aurait également aimé voir "passer à la trappe", il s'agit bien de l'heure d'information mensuelle aux personnels.

Les textes n'ont pas permis à la Direction de Nexter, la suppression de ce droit, même si celui-ci a été "recadré", notamment en ne permettant plus aux syndicats de reporter une heure d'information non utilisée d'un mois sur l'autre, ce qui permettait auparavant d'organiser des assemblées générales de 2h, et ainsi de ne pas "perdre" les heures lors des mois "tronqués" par les congés comme mai, juillet, août ou décembre.

Il s'agissait en fait d'un usage non prévu par les textes, la Direction applique donc dorénavant ceux-ci, au sens strict.

Qu'à cela ne tienne, à la CGT nous nous sommes adaptés à ce "nouveau règlement".

En effet, la CGT est le seul syndicat de la pyro à tenir mensuellement des assemblées générales d'information aux personnels, de plus, ces assemblées sont ouvertes à TOUS les personnels.

Dans tous les centres la CGT s'efforce également de tenir ces A.G., chères aux salariés.

D'ailleurs quel meilleur endroit est proposé aux personnels pour s'informer, s'exprimer et poser toutes les questions qui les préoccupent ?

Lors des A.G. qui se tiennent à Tarbes, nous profitons de la présence des salariés pour faire les compte-rendus des réunions mensuelles du C.E. et de les informer sur les négociations en cours, ou les différents points positifs ou négatifs de l'actualité de l'Etablissement, mais aussi du Groupe.

C'est pourquoi, la CGT vous appelle à participer de plus en plus nombreux à ces assemblées que vous soyez syndiqué ou non, sympathisant CGT ou non, électeur CGT ou non.

C'est le seul "droit syndical" qui reste aux salariés non élus ou non représentants syndicaux, utilisons le comme l'outil de défense de nos intérêts qui donne la parole aux personnels, les associe et les fait participer aux revendications des syndicats.

Nous invitons donc **TOUS** les personnels à la
prochaine assemblée générale qui se tiendra à la
salle de repos PF3 le **Vendredi 23 juillet à 10h45.**